

Entretien avec Fabian Ilg, directeur de la PSC →

La cybercriminalité et la violence nous préoccupent le plus aujourd'hui

Mettre à disposition des mesures de prévention et des offres d'aide pour les phénomènes criminels actuels et en informer la population, telle est la mission de la Prévention Suisse de la Criminalité (PSC). Son directeur Fabian Ilg explique comment la PSC répond aux défis de notre époque.

Interview : Markus Nobs ; photos : mad



Interview

Fabian Ilg, vous êtes directeur de la Prévention Suisse de la Criminalité (PSC). Quelle est son activité principale ?

La PSC informe la population suisse sur les phénomènes de la criminalité, communique les possibilités de prévention et met à disposition des offres d'aide. De plus, la PSC soutient la recherche. Elle crée ainsi des bases solides pour la mise en œuvre de mesures de prévention concrètes. La PSC participe également aux formations et aux formations continues de l'Institut suisse de police ISP dans le domaine de la prévention de la criminalité. De plus, elle met en réseau des partenaires importants tels que les corps de police cantonaux et municipaux ainsi que l'Office fédéral de la police (Fedpol) et favorise un échange intensif entre eux.

Comment la PSC est-elle organisée ?

La PSC est un service spécialisé permanent de la Conférence des directrices et directeurs des départements cantonaux de justice et police (CCDJP). Elle remplit un mandat politique dans le domaine de la prévention primaire en faveur de la population suisse. La PSC reçoit des directives stratégiques d'une commission directrice composée de représentants de la CCDJP, de la CCPCS (Conférence des commandantes et des commandants des polices cantonales de Suisse), de l'ACPCS (Association des Chefs de Police Criminelle de Suisse), de la SCPVS (Société des Chefs de Police des Villes de Suisse) et de Fedpol.

Sur le plan opérationnel, la PSC est accompagnée par une commission technique composée d'experts en prévention de tous les concordats de police de Suisse ainsi que de spécialistes de l'ACPCS, de la CSAPCP (Confé-

rence Suisse des Attachés de Presse des Corps de Police) et de Fedpol.

La PSC compte sept collaborateurs : trois responsables de projet, une responsable des publications et des conseils, une responsable des réseaux sociaux, une responsable des finances et de l'administration, ainsi que la direction, que j'assume.

Comment êtes-vous arrivé à la PSC ?

Je suis policier de formation et, après cinq ans passés à la police cantonale soleuroise, j'ai travaillé pendant 18 ans à la Police judiciaire fédérale (PJF). J'y ai été particulièrement marqué par des tâches de direction et de coordination dans les domaines de la pédocriminalité et de la cybercriminalité. Depuis le milieu de l'année 2020, je mets mon expérience policière variée au service de la prévention de la criminalité à la PSC.

Qu'est-ce qui préoccupe aujourd'hui davantage la PSC et les corps de police en Suisse par rapport au passé ?

Alors qu'auparavant, l'accent était mis sur les délits classiques tels que le vol, le cambriolage ou la criminalité violente dans l'espace public, les défis se sont déplacés en raison des évolutions sociales, technologiques et globales. La PSC se concentre aujourd'hui sur

« La prévention de la cybercriminalité reste un défi majeur pour l'avenir. »

deux ensembles de thèmes centraux : la cybercriminalité et les délits violents. Dans le cadre de la Convention d'Istanbul, par exemple, la PSC a été chargée de mettre en œuvre des mesures préventives contre la violence domestique. Ces mesures ont récemment été étendues à la violence sexualisée. Par ailleurs, des thèmes tels que la sécurité



des personnes âgées, la violence des jeunes, la protection des jeunes, le harcèlement, la radicalisation ou les crimes de haine restent importants et sont attribués aux deux ensembles de thèmes.

Quels seront les défis de demain en matière de prévention de la criminalité ?

Les défis sont multiples. D'une part, les corps de police sont confrontés en de nombreux endroits à un manque de personnel, alors que le nombre de cas continue d'augmenter. La prévention est toutefois bien plus qu'une simple campagne d'information. Dans le meilleur des cas, il s'agit d'éviter les délits. Il faut encourager les compétences sociales, l'éducation et la création d'espaces publics sûrs. Les groupes à risque ou les personnes menacées doivent être atteints à temps et des offres de conseil et d'aide sont nécessaires. En outre, la prévention de la récidive et la resocialisation des délinquants ainsi que la prévention de la revictimisation font également partie du travail de prévention de la criminalité. Il va de soi que toutes ces tâches ne peuvent pas être confiées à la PSC. Pour cela, il faut, outre l'importante et très bonne collaboration avec les corps de police, collaborer avec d'autres autorités cantonales et fédérales, des acteurs de l'économie, des institu-

tions de formation, des travailleurs sociaux, des services d'aide aux victimes, de la recherche et de la science ainsi que de la société civile (ONG, associations, etc.).

Le travail dans la prévention de la criminalité est très interdisciplinaire et la mise en réseau des différents acteurs est l'un des points forts de la PSC.

La prévention de la cybercriminalité reste un défi majeur pour l'avenir. Les cyberphénomènes évoluent en permanence et sont de plus en plus difficiles à détecter pour le grand public, notamment en raison de l'amélioration constante de l'intelligence artificielle. D'autre part, les délits de violence dans l'espace privé et public sont en augmentation. Il semble que la société devienne plus dure dans ses rapports avec les autres. Cela peut être dû à différents facteurs. L'augmentation du stress, la croissance démographique, la situation économique, les guerres en cours (notamment la guerre hybride) ou l'augmentation des fausses informations (deep fakes). La démocratie finit par en souffrir. La crédibilité de l'État commence ainsi à s'effriter.

Nous avons de la chance qu'en Suisse la confiance dans la police et dans la PSC reste élevée.

Il est passionnant de constater que la PSC, avec ses recommandations de prévention, s'adresse aussi bien directement à la population qu'aux multiplicateurs, c'est-à-dire aux policières et aux policiers eux-mêmes. En sera-t-il de même à l'avenir ?

Absolument ! Les membres de la police en Suisse sont les principaux vecteurs des messages de prévention et des mesures préventives en général. Même si la PSC communique directement avec la population par le biais de téléphones citoyens, d'e-mails et de canaux de médias sociaux, ce n'est qu'en collaboration avec les corps de police que nous atteignons un large public.

Notre collaboration avec la police a toujours été très étroite. Ces dernières années, la PSC l'a fortement encouragée. Depuis le 1er janvier 2025, la PSC travaille avec de nouvelles structures : il y a ainsi un allègement et en même temps une collaboration plus étroite au niveau opérationnel. Les échanges et la collaboration avec la police seront à l'avenir intensifiés et les synergies mieux exploitées.

La PSC a obtenu des ressources supplémentaires de la part de sa direction politique, la CCDJP, grâce à une augmentation de son budget. C'est une grande et réjouissante marque de confiance. Ainsi, la PSC pourra à l'avenir encore mieux assumer son rôle de plaque tournante de la prévention de la criminalité en Suisse. On attend d'elle une forte coordination des projets et des campagnes nationales.

La prévention de la criminalité est un travail en réseau, il en sera de même à l'avenir et plus que jamais.

Comment le personnel policier, individuellement, et les commandements de police pourraient-ils soutenir davantage vos efforts pour améliorer la prévention de la criminalité ?



Fabian Ilg

Fabian Ilg a commencé sa carrière professionnelle en tant qu'électronicien. En 1997, il a suivi l'école de police auprès de la police cantonale de Soleure. De 2001 à 2019, il a acquis une vaste expérience dans différents domaines au sein de la Police judiciaire fédérale : de 2001 à 2003, il a travaillé comme enquêteur dans le domaine de l'informatique, puis jusqu'en 2013 comme enquêteur dans l'exécution de l'entraide judiciaire et au centre de compétence pour les crimes de guerre. Entre 2013 et 2019, il a occupé des postes de direction en tant que chef de commissariat et chef de commissariat adjoint dans les domaines de la pédo-criminalité et de la cybercriminalité.

De plus, de 2014 à 2019, Fabian Ilg s'est engagé à temps partiel dans la gestion de crise et a été membre du groupe de négociation de la police. En 2019, il a occupé pendant un an le poste de Global Compliance and Complaints Handling Manager à la Fédération luthérienne mondiale à Genève.

Depuis l'été 2020, Fabian Ilg dirige la Prévention Suisse de la Criminalité (PSC), où il met à profit de manière ciblée sa longue expérience en matière de prévention, de travail d'enquête et de gestion de crise.

En outre, depuis 2013, il est expert en violence sexuelle et sexiste (Sexual and Gender Based Violence) auprès de Justice Rapid Response à Genève.

Le soutien est déjà important. La prévention fait partie intégrante de la mission de base de la police. La prévention de la criminalité fait partie de la formation de base. La PSC entretient des échanges étroits avec l'Institut suisse de police ISP et est représentée dans l'état-major du cours ISP «Prévention policière». L'intégration de la CCPCS et de l'ASPCS dans la direction stratégique de la PSC permet d'assurer l'échange en tête-à-tête. La CCPCS est en train d'achever un processus stratégique. Celui-ci prévoit un domaine d'activité «Prévention». L'ASPCS s'est réorganisée en domaines spécialisés, l'un d'entre eux s'occupant des questions de prévention de la criminalité. À tous les niveaux – politique, commandement de la police, police judiciaire – l'importance de cette thématique est reconnue. Il s'agit maintenant de rassembler ces forces afin d'obtenir ensemble le plus grand impact possible.

La PSC dispose entre autres d'un blog avec de nombreux articles intéressants et précieux. Quels sont les autres canaux utilisés par la PSC pour diffuser ses importants messages de prévention ?

La PSC est active sur les canaux de médias sociaux LinkedIn, Instagram, Facebook et X. Depuis décembre, la PSC dispose d'une res-

ponsable des médias sociaux afin de continuer à augmenter la portée de manière ciblée.

Selon la campagne et le thème, nous utilisons également des partenariats ou des collaborations pour atteindre les groupes cibles. Par exemple, Pro Senectute ou Spitex font appel à leurs contacts directs lorsqu'il s'agit de

prévenir la violence chez les personnes âgées ou de mettre en garde contre les appels téléphoniques choquants. Les collaborateurs de ces organisations portent des messages ciblés aux victimes potentielles.

La PSC donne des conférences sur la prévention de la criminalité lors de congrès spécialisés très divers. Nos messages atteignent ainsi de nombreux autres groupes professionnels.

Le lancement d'une campagne est souvent accompagné d'un communiqué de presse ou d'une conférence de presse. Une visibilité régulière dans les principaux médias suisses est également un moyen efficace d'atteindre la population.

Pour la PSC, les manières de commettre des actes de prévention de la criminalité sont multiples. Nous sommes tentés et nous nous efforçons de les explorer sans cesse. En fin de compte, notre objectif est de rendre plus forte la population. Elle doit pouvoir mieux identifier les dangers, connaître les limites légales et agir en conséquence – que ce soit en alertant la police ou en déposant une plainte pénale. ←

Prévention Suisse de la Criminalité (PSC) – qu'est-ce que c'est ?

La Prévention Suisse de la Criminalité (PSC) est un service intercantonal spécialisé dans le domaine de la prévention de la criminalité et de la peur de la criminalité. Elle est soutenue par la Conférence des directrices et directeurs des départements cantonaux de justice et police (CCDJP) et gérée par une commission permanente de la CCDJP, appelée Commission directrice de la Prévention suisse de la criminalité. La Prévention Suisse de la Criminalité se trouve dans la Maison des cantons à Berne.

L'une des principales tâches de la PSC est de renforcer la coopération policière intercantonale dans le domaine de la prévention de la criminalité. Elle travaille en étroite collaboration avec les responsables de la prévention des corps de police cantonaux et municipaux dans le cadre de différents projets, thèmes et campagnes.

La PSC entretient en outre des contacts étroits avec l'Office fédéral de la police Fedpol. Une autre tâche importante de la PSC est d'informer la population sur les phénomènes criminels, les possibilités de prévention et les offres d'aide. La PSC s'engage dans la formation et le perfectionnement des membres de la police dans le domaine de la prévention de la criminalité et travaille à cet effet en étroite collaboration avec l'Institut suisse de police ISP.